



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le lundi 4 décembre 2017 à 18 h.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant étant tous présents à la salle du Conseil le 4 décembre 2017 à 18 h, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Renonciation à l'avis de convocation;
2. Autorisation de dépense et aide financière – Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon;
3. Période de questions.

Tous les membres du Conseil municipal ont apposé leur signature sur le formulaire de renonciation à l'avis de convocation concernant la présente séance extraordinaire lequel est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

494-17 **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de madame Chantale Boudrias ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que les membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.



No de résolution
ou annotation

495-17 AIDE FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur André Camirand ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Ville de Saint-Constant, à titre de Ville hôte de l'évènement, à octroyer une aide financière de 1 000 \$ à l'organisme à but non lucratif La Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon pour la tenue de leur coquetel de Noël et encan silencieux. La Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon offrira l'entrée gratuite à cet évènement à madame et messieurs les conseillers David Lemelin, Gilles Lapierre, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare et Mario Arsenault.

D'autoriser, à cet effet, le trésorier ou l'assistante trésorière à transférer la somme de 1 000 \$ du poste budgétaire 02-110-00-412 vers le poste budgétaire 02-110-00-811.

Que les sommes nécessaires aux fins de ces dépenses soient puisées à même les disponibilités du poste budgétaire 02-110-00-811.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu.


Jean-Claude Boyer, maire

Me Sophie Laflamme, greffière



No de résolution
ou annotation

Annexe au procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2017




Saint-Constant

NOUS, SOUSSIGNÉS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-CONSTANT, RENONÇONS À L'AVIS DE CONVOCATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE 4 DÉCEMBRE 2017 À 18H À LAQUELLE NOUS SOMMES PRÉSENTS.


ET NOUS AVONS SIGNÉ LE 4 DÉCEMBRE 2017



Jean-Claude Boyer, maire



David Lemelin

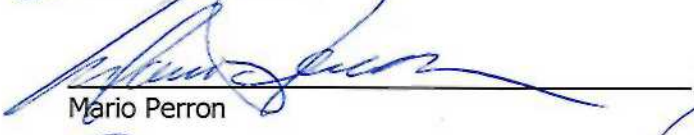

André Camirand



Gilles Lapierre


Chantalé Boudrias


Sylvain Cazes


Johanne Di Cesare


Mario Perron


Mario Arsenault

TÉMOIN: 

Affaires juridiques et greffe

Adresse postale

147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant, QC J5A 2G9

B 450 638-2010

greffe@saint-constant.ca

saint-constant.ca



No de résolution
ou annotation

